

# Consignes lors d'un contact avec un cas de COVID-19

Le proche aidant responsable sera informé advenant un diagnostic de COVID-19 chez l'usager visité. Il aura la responsabilité de communiquer l'information aux autres visiteurs ayant été en contact avec l'usager dans les 48 heures précédant le début des symptômes.

Suivez les recommandations ministérielles du document [Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19](#).

## Principaux symptômes à surveiller

- Fièvre
- Apparition ou aggravation d'une toux
- Difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale
- D'autres symptômes peuvent aussi apparaître : mal de gorge, mal de tête, douleur musculaire, fatigue intense, perte importante de l'appétit, vomissements et diarrhée.

Service de prévention et contrôle des infections

[www.santelaurentides.gouv.qc.ca](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca)

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 

 PLUS DE 100 INSTALLATIONS  
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Communications - juillet 2021  
Révision : mars 2022

LE CISSS DES LAURENTIDES  
complice de votre santé

# Consignes aux visiteurs et aux proches aidants en milieu hospitalier



Feuillelet d'information  
à l'intention des usagers et de leurs proches

Québec 

## Consignes pour les proches aidants et les visiteurs en centre hospitalier en contexte de pandémie de COVID-19

### Proches aidants et visiteurs

Les proches aidants et visiteurs sont admis au CISSS des Laurentides, selon les directives en vigueur du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ces directives sont disponibles sur leur [site Internet](#).

Le proche aidant responsable, nommé par l'usager ou son mandataire, devra informer tous les visiteurs (ex. : autres membres de la famille, autres proches aidants) advenant une exposition à un cas de COVID-19 (voir consignes au verso).

### Consignes à suivre lors de la visite

- Lavez vos mains fréquemment.
- Gardez votre masque **en tout temps**.
- Portez la protection oculaire qui vous est remise en tout temps (lunette ou visière) auprès d'un usager suspecté ou confirmé à la COVID-19, si tel est le cas.
- Dans la mesure du possible, maintenez une distance de deux mètres avec l'usager.
- Ne vous assoyez pas sur le lit.
- N'utilisez pas la toilette de la chambre.
- Ne buvez ni ne mangez dans la chambre.
- Ne visitez pas plus d'un usager.
- Limitez vos déplacements dans l'installation.

